

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE STEPHANIE BARBATO ET SIMON PLENET

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON D'ANNONAY 2

COMMISSION PERMANENTE DU 2 DECEMBRE 2019

313 591 € pour le canton

30 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton d'Annonay 2.

Les financements les plus significatifs concernent :

- **189 121 €** répartis au titre du Fonds de Solidarité 2019 en faveur des investissements des communes. Le Département a souhaité, cette année encore, maintenir son soutien aux investissements portés par les collectivités et accompagner ainsi les communes les plus défavorisées ou subissant des charges importantes en maintenant en 2019 ce Fonds en direction des collectivités.
- **61 571 €** pour Activ Emploi au titre des actions d'insertion.
- **17 850 €** pour Annonay Rhône Agglo au titre des conventions Ardèche Nature.
- **9 632 €** répartis entre les collèges La Lombardière, Les Perrières, Notre Dame et Sacré Cœur au titre de l'aide au fonctionnement des associations sportives scolaires.
- **8 732 €** pour 4 organismes de centres de vacances ayant leur siège en Ardèche et accueillant des enfants ardéchois.